
PROCÈS-VERBAL **de l'Assemblée générale du lundi 10 août 2020, à la Chambre** **neuchâteloise d'agriculture et de viticulture à Cernier**

Le Président	M. Simon Eschler
Membres	61 bulletins retournés sur 563 envoyés
Le gérant	M. Quentin Morel
Dépouillement	Mme Josée Sandoz, Mme Natacha Stauffer, M. Stéphane Rosselet, M. Yann Huguelit
Procès-verbal	M. Quentin Morel

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mars 2018 (disponible sur www.cnav.ch / Partenaires / ANAPI / documentation)
 2. Finances :
 - 2.1 Présentation des comptes 2019
 - 2.2 Rapport des vérificateurs
 - 2.3 Budget 2020
 3. Élections et nominations :
 - 3.1 Renouvellement du comité
 4. Mot du gérant
-

Résultats de l'assemblée générale de l'ANAPI 2020

En date du 10 août 2020, le dépouillement des résultats de l'Assemblée Générale de l'ANAPI a été réalisé pour des raisons pratiques en même temps que ceux de la CNAV en présence de Madame Josée Sandoz (comptable ANAPI), Madame Natacha Stauffer (Vice-présidente CNAV), Monsieur Stéphane Rosselet (Président CNAV) et Monsieur Yann Huguelit (Directeur CNAV). Il en ressort que sur 563 bulletins délivrés, 61 ont été retournés et tous sont valables. Nous avons noté que 99% des réponses étaient positives. Concernant les élections, l'ensemble du comité a été reconduit par 100% de réponses positives.

Nous remercions celles et ceux qui ont pris part à cette assemblée papier.

1. Approuvez-vous le procès-verbal de l'AG du 15 mars 2019
Oui : 60 Non : 0 Abstention : 1
2. Approuvez-vous les comptes annuels 2019 et donnez-vous décharge au comité?
Oui : 61 Non : 0 Abstention : 0

3. Approuvez-vous le rapport des vérificateurs de comptes?

Oui : 61 Non : 0 Abstention : 0

4. Approuvez-vous le budget 2020?

Oui : 61 Non : 0 Abstention : 0

5. Approuvez-vous le renouvellement du comité?

Oui : 61 Non : 0 Abstention : 0

3. Mot du gérant :

Chers membres,

Par ces quelques lignes, je vous informe de ma volonté de quitter mes fonctions en tant que gérant de l'ANAPI et collaborateur au sein la CNAV au 30 septembre 2020.

Après avoir passé trois années enrichissantes au sein de la CNAV et de l'ANAPI, il est temps pour moi de retrouver un équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie privée. Ayant eu l'opportunité d'obtenir un emploi plus proche de notre logement, il m'est apparu logique de partir dans cette direction afin de préserver notre vie de famille ainsi que ma santé.

Merci pour votre confiance et votre compréhension. Je reste à votre disposition en cas de remarque ou de question.

Quentin Morel

Neuchâtel, le 15 mars 2019.

Le président

Le gérant

Simon Eschler

Quentin Morel